
Lien des Chercheurs Cévenols
Hors série n° 38

Une maison de Génolhac pendant 650 ans

par **Jean PELLET**

S'il est classique d'écrire l'histoire d'une famille pendant plusieurs siècles, il est à d'autres titres intéressant d'examiner comment une maison de village a été occupée au cours des temps.

Voici quelques jalons du devenir foncier – bâti ou non bâti – de la maison Gasquiel - 42, Grand'Rue à Génolhac. Un plan schématique permet de localiser chaque « cellule » élémentaire : chacune y est désignée par un numéro qui correspond à celui des façades dans la Grand'Rue. Une capitale permettant de repérer les « tranches de chaque façade » (du nord au sud), une minuscule précisant la plus fine subdivision.

Le texte est inintelligible sans ce canevas.

A coups de démembrements et de remembrements, cette histoire met en scène tout un groupe de gens qui furent voisins, parents ou alliés. On ne pouvait faire autrement que de mettre sur le tapis toutes ces diverses dynasties implantées sur leurs ostals. [1]

Ce texte se veut un spécimen très condensé d'exploitations conjointes des archives et de l'archéologie.

Anthonie Bégone, héritière d'une bourgeoisie remontant au XIII^{ème} siècle, est l'épouse de Johan Graneyra (de Clermont en Auvergne). Ils habitent un ostal à l'ouest de la Grand'Rue (au XX^{ème} siècle, part médiane du magasin Économia), et possèdent (peut-être habitent aussi) en face une autre maison : 42B (a + b), 42C (a + b), avec jardin et casal 44A (d + e), 42A (d + e), 42B (c + d), 42C (c + d), confinant vers l'est au mur del Vinte [2] qui encloît Génolhac et que le Fossat [3] des Seigneurs circonvalle.

Peyre del Ris, berrichon immigrant, possède du chef de Johanneta, sa femme, une maison au nord (42A abc). En 1369 [Dupasseur notaire], il la cède par un échange à son voisin nord, Simon Gaya mercier, époux de Johaneta Laurensa, fille de feu Ramon. Symon réunit cet acquêt à la vieille maison dotale Laurens qui est 44A abc. Les terriers garderont mémoire de cette double origine.

Marie Graneyra, fille de Johan G. et d'Anthonie Bégone, a épousé dès avant cette date Me Guilhem Manhan, clerc puis notaire. Le ménage Manhan conservera en 1407 les

mêmes immeubles que les parents, de part et d'autre de la rue et ailleurs.

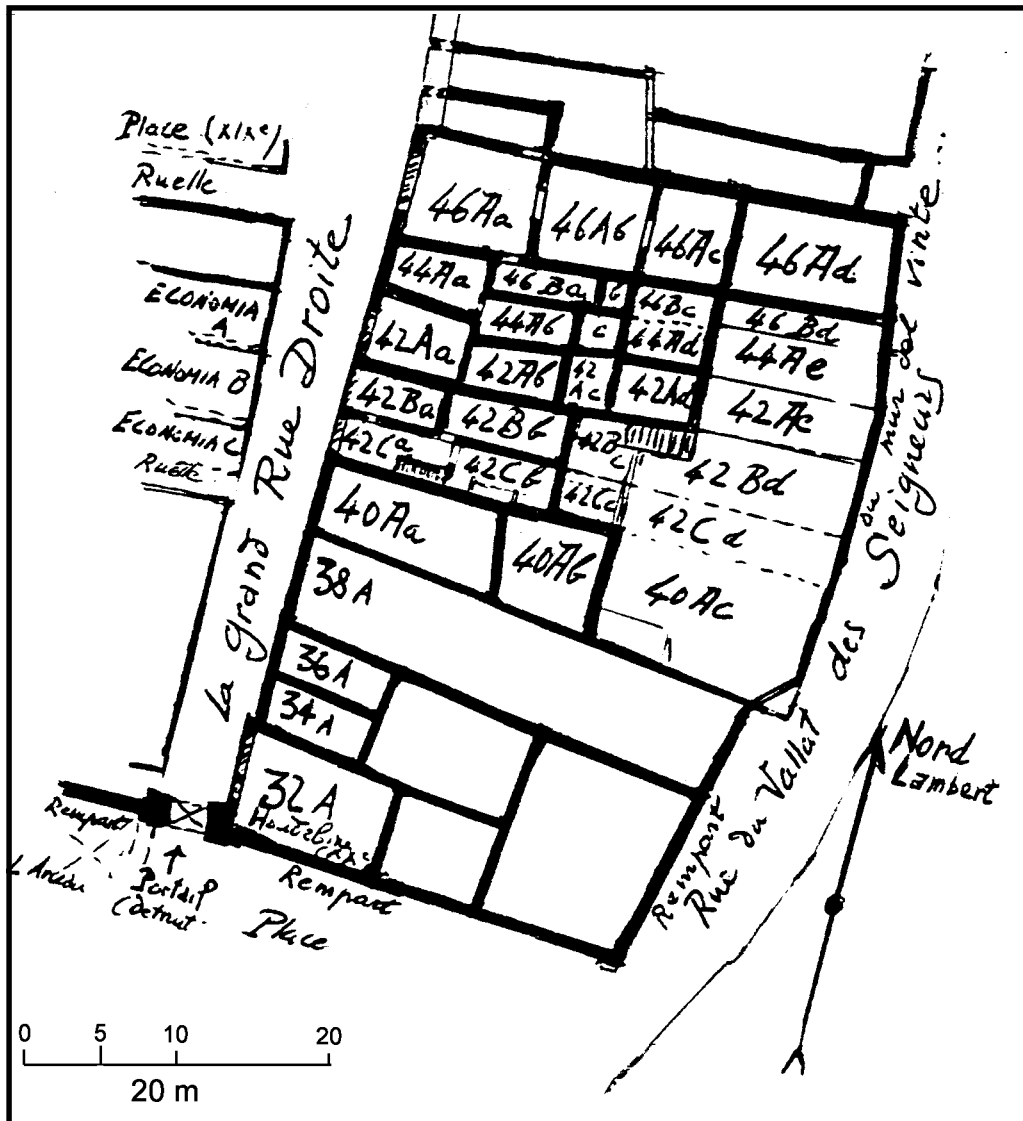
Entr'autres enfants : Jaume et Pons Manhan dit Begolet, mari dans le premier quart du XV^{ème} siècle de Catarina Rudanella [ou Rudavella], de la Bise [4] dont il ne paraît pas avoir eu de descendance connue.

Cependant, Catarina – veuve – gardera les biens de l'est de la rue, à raison soit de restitution de dot, soit de succession d'un enfant prédécédé après la mort du père. Mi XV^{ème}, les biens ne sont plus à des héritiers des Manhan.

Cette veuve se remarie deux fois :

2^{ème} mari - Guilhem Privat, d'où un Johan, dont l'épouse Catarina Guastalda héritera en 1470 « les patenostres » [5] de Catarina Rudanella.

3^{ème} mari - Johan I Quarante (dont elle sera veuve dès 1442) qui introduisit sa dynastie dans l'ostal. Nombreuse dynasties étudiées pour les XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles par R. Cuche et moi-même et que les derniers actes en latin appelleront quadragenta, voire « XL » [40 en romain].



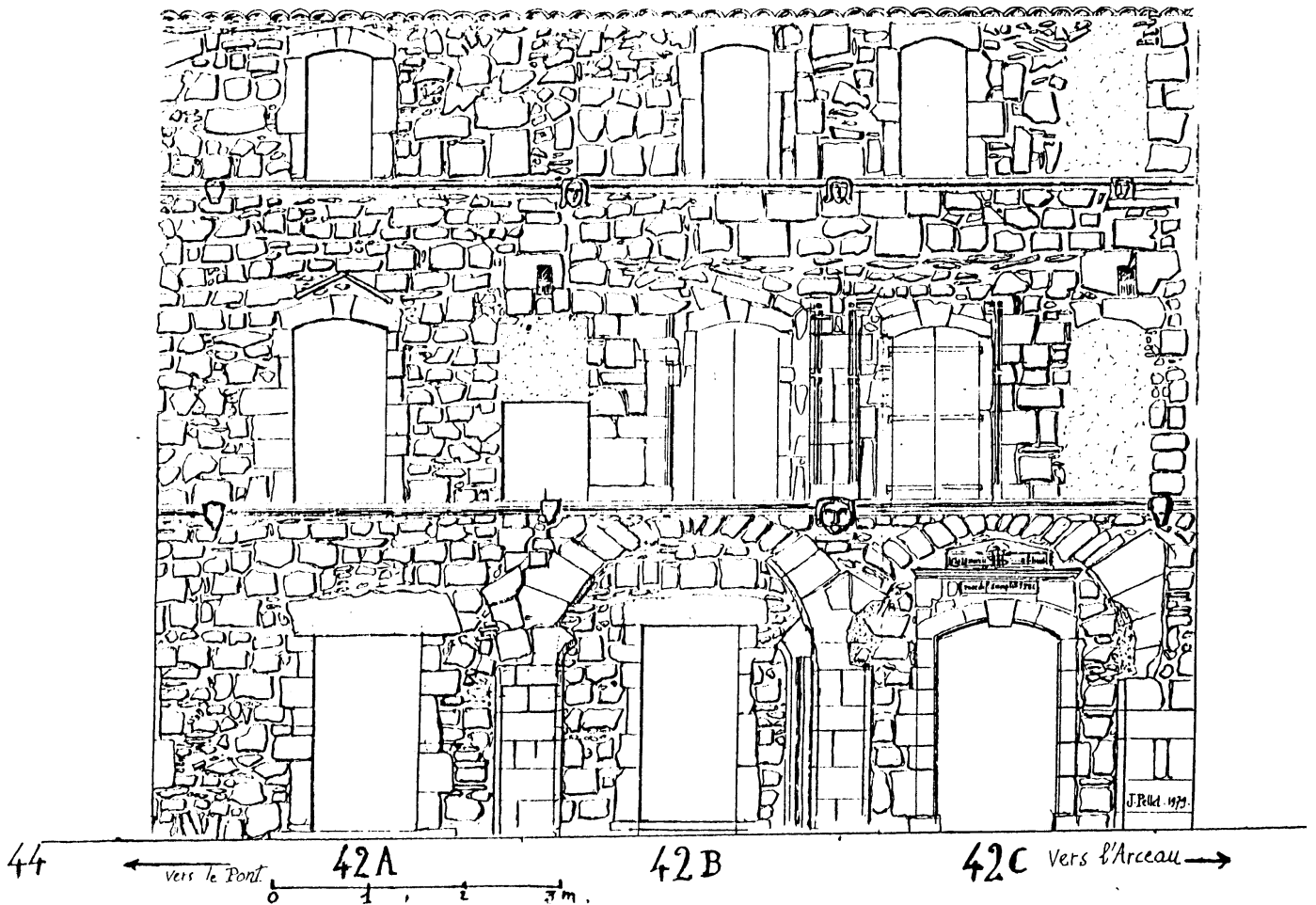
[1] Ostal (prononciation moderne : *oustàou*) = maison, le bâti, mais très souvent la famille dans la maison (cf *la maison d'Autriche...*).

[2] Mur del Vinte : rempart rustique des villages de la région et souvent bâti ou entretenu au moyen de l'impôt du 1/20^e des maisons, le *vinte*.

[3] Fossat = fossé.

[4] près de Concoules.

[5] le chapelet.



La matriarche C. Rudanella teste le 20/1/ 1472 (n.s.) [6] [Durand notaire] « en sa foganhe [7] jouxte le feu » faisant héritiers universels par moitié ses fils Johan Privat et Michel Quarante. Elle nomme d'autres enfants Quarante, dont sa fille Francesa, femme Johan Argenso (auxquels succèdera un Peyre Argenso, d'où descendance).

Les Privat consentent les reconnaissances féodales de 1467-1485, etc. aux deux seigneurs de mandement, puis disparaissent de l'ostal fin XVème siècle, étant lotis ailleurs dans Génolhac.

Entre temps, fils héritier de Symon Gaya, Johan Joyon [ou Joyos], né vers 1375, épouse vers 1400 Cébélia Folchère. Celle-ci, est laissée veuve entre 1410 et 1417, puis remariée avec Me Thibaud Mercier, notaire, avec deux enfants au moins :

- Jaume, qui se maria à Saint-Jean-de-Valeriscle;
- Anthonya, qui convole le 27/1/1414 (n.s.) [Doladilhe notaire] avec Bernard Privat du Collet-de-Dèze, fils de Guilhem et de Johaneta Verdelhane, d'où Cébélie Privada, femme vers 1435 de Johan Andrieu dit « Bon Enffan ».

[Il est possible, mais non encore confirmé, que Guilhem Privat, époux Rudanella, ait été frère de Cébélie; il y aurait eu un mariage de voisins...]

Cébélie Privada teste en 1474 [Me Bastide notaire] « dans la foganhe de son ostal », faisant héritière universelle sa

fille Catarina, femme Peyre Nicolau, sartre, dont les descendants conserveront l'héritage Gaya (grossi de 44 Ae et 42 Ae), démembré des voisin sud.

Elle fait des legs à trois autres filles : Gabrielle et Loyse, épouses de Raymond et Guilhem Blanc, bâtiers, fils de Benoit Blanc, et Agnès épouse de P. Peyssol.

du XIVème au XVIème siècle

Le 46 Grand'rue appartient à des notables ou praticiens :

- Folchier (jurisconsultes à Montpellier); Nogaret (1369-80); de Vern (jusque vers 1422), puis Doladilhe notaire, Caladon, Roure, par des mariages; 46 Bc + d en sera ultérieurement démembré.

Vers 1510-1515 [terriers et compoix], on a ainsi du nord au sud, vus de la Grand'Rue :

- Anthony Roure-Caladon, fils de noble Franceza Caladona, 46 Aa;
- Catarina Andrieve, veuve Peyre Nicolau, et leur fils Estève, 44 Aa 42 Aa;
- Johan Quarante, en son nom et pour Peyre Argenso : ostal en franc-alieu [8], 42 BCa;
- Peyre Garnier, fils de Guilhem, 40 Aa.

[6] n.s. = nouveau style. Si l'on cite telle que donnée par un vieux texte une date de Janvier, février, début mars, on précise v.s. (vieux syle). Si l'on rétablit le millésime à l'usage des lecteurs d'aujourd'hui pour qui l'an « mute » le 1er janvier, on le précise en mettant n.s.

[7] foganhe, fougagne - latin médiéval focanea. Pièce où il y a le feu principal : la cuisine.

[8] Alieu - bien patrimonial héréditaire, exempt de tout cens et servitude, par opposition au fief qui, lui, est tenu (et non eu) moyennant la fidélité à une foi jurée et l'accomplissement de services. Dans le cas qui nous intéresse ici : première mention 1510, référence à 1485.

Dans les parcelles bâties de la vieille ville le seul cas connu est 42 Bc.

Milieu XVIème siècle

Crue démographique et du nombre des chefs de famille, on fragmente les héritages :

- 46 Aa - Guilhem Roure « maison + botique »
- 44 Aa - Johan Nicolau id.
- 42 Aa - Vincens Leyris, gendre de Nicolau id.
- 42 Ba - Johan Laganier, ép. Elips Argensone id.
- 42 Ca - Anthony I « Carante » (fils de Johan II, fils de Michel de 1470) id.
- 40 Aa - Johan Blanc et P. Garnier id.

Dès lors, ou peu après, tout ce monde adhère à la Réforme.

Fin XVIème siècle

Syre [9] Johan III Quarante, maistre chaussatier, fils aîné d'Anthoyne I et héritier des deux tiers, a acquis la maison de Bertrand Laganier. Il demande le partage des biens Quarante, et notamment du « logy des Quarante » où se tient auberge. Après long rapport d'expert, on constitue des lots et, pour que chacun ait son entrée propre, on va subdiviser 42 Ca dans la longueur : chaque lot aura une entrée (aux portes jumelles, le tout en sous-œuvre entre deux pieds droits des anciennes arcades (1584).

Jehane Auruze, veuve 5ème de Jehan Quarante III, vend en 1588 la maison de son feu mari Anthoyne II, à son beau frère, « hoste et marchand ». La part venant de Laganier reste à Johan IV Quarante au compoix de 1594 article n° 484 [42 Ba], 1606 [terrier]. Syre Anthoyne Quarante réunit 42 Ba et 42 Ca et, sur les arrières, tout 42 B + C. Il a épousé en 1567 Jeanne Polge, qui était une des épouses de Jehan Laganier. Dès 1596, sa fille Suzanne Quarante a épousé le voisin nord, Syre Raymond Leyris « jeune », fils de Vincent [42 A].

Anthoyne arrente le Logis des Quarante en 1597 pour cinq ans. Le bail est reconduit en 1601 en précisant qu'il n'inclue pas les maisons propres de son gendre [42 Aabcd]. Il fait faire une voûte à son logis [1607 - 5 III, Durand notaire].

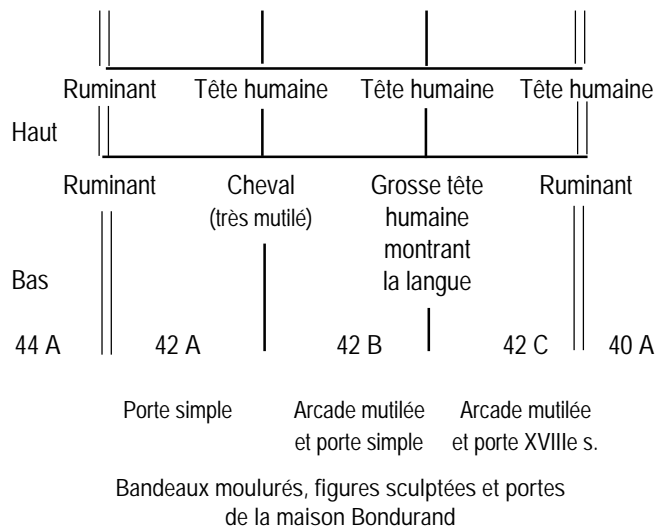
Sur quoi, ledit gendre étant mort, voilà Suzanne remariée en 1602 [Fillau notaire] avec Jean Bondurand (famille venue de Malihères).

Anthoine II étant héritier de son premier gendre, il reconduit périodiquement l'arrentement du Logis jusqu'à son décès survenu vers 1619 et ses héritiers après lui jusque vers 1650.

En 1642, Suzanne nomme dans son dernier testament sept enfants :

- du premier lit - Françoise Leyris, épouse de noble Jean Hérail, Sr de la Chaze (race de Brézis);
- du deuxième lit - six « petits » Bondurand, dont son aîné Me Pierre Bondurand, docteur et avocat, attributaire de la « grande maison Quarante ».

C'est peut-être à cette époque où Suzanne, entre 1602 et 1642, régnant comme veuve sur le 42 A, et comme fille puis héritière de son père sur 42 B + C, que les façades contiguës purent recevoir leurs bandeaux moulurés et les têtes qui les ponctuent, marquant fort bien la partition élémentaire. Sinon ce ne put se faire que fort tard. Cependant qu'en 1666 le compoix (n° 492) mentionne « presque ruinée » la maison des hoirs du Sr de la Chaze [42 Aabcde + 44 Ae].



On trouve plus au nord [44 Aabc] Anthoine Johannny, aïeul du chef camisard; les Roure Caladon – voisins nord – ont acquis 44 Ad.

A l'extrême sud, 40 Aabc est passé par des alliances du XVIème siècle aux Deleuze, sieurs de la Bruguière.

Durant toute la première moitié du XVIIème siècle, 42 BC était une auberge où pendait l'enseigne de l'Escu de France. Cette enseigne sera transférée avant 1670 au 46 A, qui demeure un hôtel au XXème siècle.

Et notre maison Bondurand fut une des « quatre maisons aux portes desquelles il y a des arcades au-dessous desquelles on en a fait de plus petites selon l'usage du pays ». D'où argument des habitants de Génolhac pour fonder historiquement que « comme ils avaient oui dire et savaient par tradition on y avait voituré avec le charroi », ce charroi ayant disparu par le malheur du temps et la décrépitude des chemins, les petites portes suffirent.

On fit voir tout cela, le soir du 6 novembre 1668, à Louis de Froidour, « escuyer, Sr de Serizy, conseiller du Roi en ses Conseils, président et lieutenant général civil et criminel au baillage et en la maîtrise des Eaux et Forêts du comté de Marle, ... » qui, d'ordre de monsieur de Bézens Intendant du Languedoc, faisait visitation du chemin de Regordane alors délabré et impraticable au roulage, en vue de son éventuelle restauration. [manuscrit inédit communiqué par M. Marcel Giraud, de Châteaudun; thèse en cours].

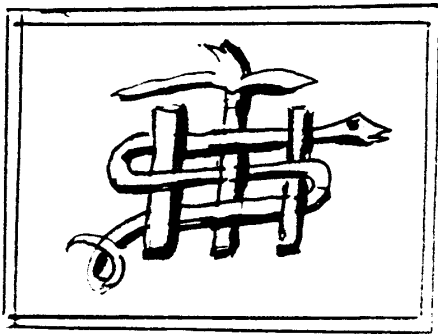
Tel sera dès lors le sort de la maison Bondurand :

- Pierre Bondurand, docteur ès-droits, et son frère Jean, reconnaissent en 1670 tout 42 BC franc de cense ainsi que 46 Bd acquis par les Quarante des Caladon fin XVIème.
- A une époque non précisée, ils acquièrent les maison et cour de leurs proches cousins Hérail de la Chaze [42 Aabc]. Pierre Bondurand-La Roche remanie sa façade. Il abolit les petites arcades ou linteaux établis en sous-œuvre dans les restes des antiques arcs ogivaux décapités que l'on voit encore. Il fait une porte dans cha-

[9] Syre : appellation honorifique qui fait une courte apparition dans nos textes notariés ou archivaires depuis environ mi-XVIème s., où le français y succède au latin et où la langue parlée – surtout en terre huguenote – se forme un vocabulaire. Le terme désigne une tranche sociale assez précise : bourgeois aisé, marchand; il succède au *providus vir* latin des XIVème et XVème siècles. Syre disparaît totalement autour de 1620.

cune des deux sections [A.B.C.], la porte d'entrée « de style » centrée 42 C, avec l'inscription : *reœdificata sumptibus P.B.L.* (réédifiée aux frais de Pierre Bondurand-La Roche).

- Au-dessus, il place dans le tympan une pierre où l'on lit encore : 1520 28 Marcii motif caducéiforme... a filius.



Il s'agit probablement d'un ancien linteau en bâtière d'une fenestrette à traverse arrachée et murée au deuxième niveau de 42 C.

- Le motif, tenant du chrisme et du caducée, qui centre la vieille inscription se retrouve en plusieurs endroits :
 - dans le corridor 42 Ca à gauche avec date 1494;
 - sur une cheminée à arc surbaissé rescapée du 44 Aa (maison de Cibile Privade) avec date 1495;
 - sur des linteaux de ... Villefort [!];
 - sur un linteau de l'ancienne maison des Cartier [10], maîtres tailleurs de pierre de prestige régional entre le milieu du XV^{ème} et le milieu du XVI^{ème} siècle, avec les emblèmes du métier : date 1499.

Monsieur André Bondurand-La Roche, avocat, reconnaît au XVIII^{ème} siècle ses possessions au Prince de Conti, coseigneur. Sa demeure sera agrandie des arrières des Roure, bien tenants des Labruguière, voisins sud [part de maison 40 Ab + cour 40 Ac].

Monsieur Bondurand-La Roche (1780) devient le citoyen André Bondurand, homme de loi (1791), puis inquiété et incarcéré peu après.

Le logis de l'Écu de France est tenu mi-XVIII^{ème} siècle par Jacques Mazoyer, voiturier [46 Aabcd, 46 Babcd].

Jean Chabrol ne porte plus ces lys compromettants après 1790... et son successeur Philippe Chamboredon vend en 1817 à Victor Bondurand 46 Bc et 44 Ad; sur la façade visant au jardin de cette aile nord-est, la différence des fenêtres perpétue celle des origines.

Et la maison actuelle est complète : côté Grand'Rue tout le 42, côté rue Basse de 46 Bd à 40 Ac. On enduit – Dieu sait quand – la façade Grand'Rue d'un mortier bistré à faux joints. Tout cela passe au XIX^{ème} siècle dans

les mains d'un Saint Ministre de la Parole de Dieu en l'Église Réformée, Monsieur Atger, qui donna les humanités classiques à ma catholique grand'mère Jeanne Castanier.

Cet hiver, le courage de ses héritiers et l'habileté de l'entreprise Michel ont dévoilé ce grand corps plein de cicatrices, peut-être plus déconcertant encore aux yeux de certains que la façade Houdebine... [11].

Mais émouvante matière et banc d'épreuve choisi pour y célébrer les noces éternelles et combien fécondes de la tradition et des pierres ressuscitées.

Je ne puis m'empêcher de rêver à Anthonie Begone, Catherine Rudanella, Marie Granière, Cébélie Privada, Suzanne Quarantesse... et leurs captanhes [12] de bétail.

Jean PELLET
avril-août 1979

Sources et méthodes

- Moyen Age – 1500 : dépouillement J. Pellet, d'après B.N., Archives Départementales du Gard, de la Lozère et de l'Hérault; archives privées, etc.
 - Notariat – 1490 à 1700 : dépouillement R. Cuche, d'après B.N., Archives Départementales du Gard, de la Lozère et de l'Hérault; archives privées, etc.
 - Exploitation exhaustive des compoix, terriers et cadastres, de l'origine à 1828 (J. Pellet).
 - Manuscrit de Froidour (1668), aimablement communiqué par Marcel Girault.
 - Restitution du devenir parcellaire traité en « tapisserie-mosaïque » et son application sur les structures bâties et non bâties observées actuellement (J. Pellet, 1940 à 1979). Inédit, à paraître.
-
-

[10] Façade réalignée vers 1830, avant dernière maison de la Grand'Rue, à gauche avant le Pont de Ville. Fenêtre du 1^{er} étage. Numéro absent; voisine sud du N° 31.

[11] Maison de M; Houdebine, pâtissier, N° 32 Grand'Rue, anciennement contiguë au pied-droit oriental du portail de la Vieille Ville. Vestiges très intéressants découverts en 1978, dont une fenêtre géminée ogivale à réseau d'intrados trilobé et un chapiteau orné.

[12] *Captanhe* (prononcer captagne). Latin médiéval *accaptania* : bail à cheptel à «mi-lucre et mi-croît».

Nota - Certains archéologues verraient volontiers dans les bandeaux moulurés des signes de justice (haute ou basse, selon les cas). Mais à Génolhac, les bandeaux que nous connaissons sur quelques maisons paraissent beaucoup plus marquer une époque (fin Moyen Age à mi-XVII^{ème} s.) que signaler des habitations seigneuriales.

A débattre...